

Département
Des Pyrénées-Orientales

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 066-216601831-20240926-2024_17-DE

De la Commune de SAINT MARSAL

Membres du C.M.
En exercice : 6
Présents : 4
Suffrages exprimés : 5

Séance du 24 septembre 2024

Date de la convocation :
19 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-quatre septembre à dix-sept heures, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : METIVIER Guy, BABYLON Martine, CHANTREL Magali, LLABOUR Fabrice, VILLELONGUE Huguette

Absents excusés : BONNEFOY Daniel a donné procuration à METIVIER Guy, LLABOUR Fabrice.

Mme VILLELONGUE Huguette a été nommée secrétaire de la séance.

Délibération n°2024-17 :
RPQS 2023 Eau potable

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport 2023 sur le Prix et la Qualité du Service public de l'Eau potable collectif validé en Conseil Communautaire le 11 juillet 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** le rapport 2023 sur le Prix et la Qualité du Service public de l'Eau potable.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,
Ont signé au registre tous les membres présents,
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire
GUY METIVIER



Acte rendu exécutoire
Après remise en Préfecture